



Conseil Electoral Provisoire

Direction Registre Electoral

TERMES DE RÉFÉRENCE

Poste : Agent du Registre Électoral (ADRE)

1. Titre du poste :

Agent du Registre Électoral (ADRE)

2. Lieu d'affectation :

Structures déconcentrées électorales (BED/BEC) et les centres d'inscription et de vote (CIV)

3. Supervision :

Sous l'autorité hiérarchique de la Direction du Registre Électoral (DRE) et en coordination avec les membres des BED et BEC.

4. Objectif du poste :

L'ADRE est chargé d'apporter un appui technique et technologique aux structures déconcentrées du Conseil Électoral Provisoire, notamment les BED, les BEC et procéder à l'inscription des électeurs. Il assure la mise à jour du Registre Électoral conformément aux procédures établies par le décret.

5. Responsabilités principales :

- Charger de l'inscription des électeurs selon les modalités définies par le CEP.
 - Fournir un appui technique aux BED et BEC en matière de gestion et de mise à jour du Registre Électoral.
 - Utiliser les outils technologiques mis à disposition pour assurer l'intégrité et la mise à jour continue des données électorales.
 - Former et assister les agents locaux dans l'utilisation des logiciels ou dispositifs liés au Registre Électoral.
 - Assurer l'exploitation des outils informatiques fournis par la DRE.
 - Collaborer avec les services centraux pour la remontée des données corrigées ou modifiées.
 - Participer à l'audit, à la vérification et au contrôle de qualité des données dans le registre.
 - Produire des rapports techniques réguliers sur les opérations effectuées.
 - Veiller à la confidentialité, à la sécurité et à l'exactitude des données traitées.
-

6. Compétences requises :

- Bonne maîtrise des outils des technologies de l'information.
 - Connaissance des processus électoraux et des mécanismes de mise à jour d'un registre électoral un a tout.
 - Capacité à travailler en équipe et sous pression.
 - Sens de l'organisation, rigueur et intégrité.
 - Capacité de formation et d'accompagnement technique.
-

7. Qualifications :

- Formation universitaire en informatique,
 - Maîtrise du français et du créole haïtien (à l'écrit et à l'oral).
 - Expérience préalable dans un poste similaire ou dans un projet électoral constitue un atout.
-

8. Durée du contrat :

Contrat à durée déterminée, renouvelable selon les besoins du processus électoral et les performances du titulaire.

9. Conclusion

L'ADRE joue un rôle essentiel dans le maintien de l'intégrité du registre électoral, en veillant à ce que les informations des citoyens soient à jour et accessibles. Sa contribution est indispensable pour le bon fonctionnement du processus électoral.